

T. J. COOK, Agent

MONTREAL.

une terre située au 1er rang, circonstances et dépendances.

Vente le 30 avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Jos Ed Prévost vs Jacques Beaumont.

St Ambroise - 1º Partie du No 1331, contenant 17 arpents.

20 La partie est du lot No 1331, contenant 18 arpents.

30 Le lot No 1286, situé au 7e rang.

Vente le 30 avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

Joseph Trudel vs Dame Adeline Lafontaine

St-Jacques des Piles. - Les lots 171, 172

et partie du No 173, avec bâtisses. Vente le 30 avril, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA.

Henri Bourassa et al vs John Guertin. St-André Avelin.-Une terre portant le No 54.

Vente le 29 avril, à 2 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-FRANÇOIS.

J.B. G. Millette vs Léon Leblanc.

St-Hypolite de Wotton.--lo Partie des lots 28 et 29 du 3e rang contenant 9 arpents, avec moulin à farine et autres bâtisses.

20 Un emplacement contenant d'arpent.

30 Une maison sans le terrain.

40 Tous les droits sur un moulin à farine. 50 Les 2'37 de l'emplacement Leblanc sur les lots Nos 28 et 29 du 3e rang.

Vente le 28 avril, à 1 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RIMOUSKI.

Jérôme Létourneau rs Philippe Lemieux. St Edouard des Méchins-10 Droits sur le No 20, avec bâtisses.

20 Tous les droits sur le lot No 37, avec bâtisses.

Vente le 28 avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

TELEPHONE BELL 7012

& CIE

DRAPEAU, SAVIGNAG & CIE PLOMBIERS

Couvreurs,
Poseurs d'Apparells
A Gas et à Vapeur,
Electricions, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.

Votre patronage est respectu eusement sollicité, et nos prix sont modérés

No 886, rue St-Laurent

L'ETAT ACTUBL de la PISCICULTURE MABINE

(Suite de la page 422)

De nouveau l'eau monte, et le même phénomène se reprodu t. Chaque élévation et abaissement de l'eau exige environ dix minutes. L'expérience a démontré que ce mouvement de marée, qui est celui annuel sont soumis les œufs flottants dans leurs conditions naturelles de développement, est suffisant pour les maintenir en bonne état. Ryder, d'après lequel je donne cette description a établi que la mortalité qui survient dans les œufs de morue au cours de l'incubation, n'excède pas ciaq pour cent. Cet appareil n'a pas été employé à Dunbar; mais Cunningham, qui l'a utilisé à Plymouth, sur une petite échelle, pour les œufs de Plies et de Flets, a reconnu qu'il est préférable d'abandonner l'emploi du siphon et d'introduire l'eau directement dans la jarre au moyen d'un tube rentrant par l'ouverture supérieure.

Avec ce dispositif, les œufs sont maintenus en perpétuel mouvement et dispersés dans la masse liquide au lieu d'occuper un plus ou moins petit volu-